



**Verband der Schweizer Studierendenschaften
Union des Etudiant-e-s de Suisse
Unione Svizzera degli e delle studenti Universitarie
Uniun svizra da studentas e students**

Laupenstrasse 2 Tel. +41 31 382 11 71 info@vss-unes.ch
CH - 3001 Bern Fax +41 31 382 11 76 www.vss-unes.ch

Cahier des charges du GT Coordination

pour le groupe de travail pour certains aspects de la coordination de l`initiative des bourses de l`UNES.

Selon les statuts 2009, article 19 et le règlement général, article 39 ; la 152ème assemblée des délégué-e-s décide à Berne :

Art.1 Tâches

Dans le cadre de l`initiative sur les bourses de l`UNES, le GT Coordination encadre le travail de récolte des signatures au niveau national. Il a pour fonction

- a. d`assurer la transmission des informations aux autres sections, à l`équipe de campagne et au Bureau concernant l`organisation de la récolte dans les sections, ses résultats, les contacts développés au niveau régional avec des partenaires et avec les médias (best practices, problèmes, nouvelles possibilités de collaborations...) ;
- b. de coordonner les journées d`actions nationales.

Art.2 Compétences

Le groupe de travail Coordination s`occupe de l`organisation des journées nationales, et peut proposer la fabrication de nouveaux outils pour la récolte (T- shirts, flyers,...), dans le cadre du budget alloué au projet.

Art.3 Durée du mandat

1. Le mandat du groupe de travail couvre toute la phase de récolte des signatures, donc au maximum jusqu`en février 2012.
2. En cas de récolte de toutes les signatures dans un temps moindre, le mandat pourrait être amené à être raccourci.

Art.4 Composition

1. Le groupe de travail se compose de représentant-e-s des sections responsables dans leur propre section de l`organisation de la récolte des signatures.
2. L`équipe de campagne s`occupe de la préparation et de la direction des séances, en collaboration avec le reste du Bureau.

Art.5 Dispositions finales

Le Comité législatif peut adopter des modifications au présent cahier des charges.

Art.6 Entrée en vigueur

Suite à son adoption par la 152^{ème} AD de l`UNES, le présent cahier des charges entre en vigueur au premier juin 2010.